



Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
téléphone (450) 583-3307, télécopieur (450) 583-3637
www.ville.vercheres.qc.ca courriel : mairie@ville.vercheres.qc.ca

COMMUNIQUÉ
POUR PARUTION IMMÉDIATE

UNE STRATÉGIE DIFFÉRENTE POUR RALENTIR LES TRAINS À VERCHÈRES

Verchères, le 16 décembre 2015. Le Conseil municipal de Verchères adopte une stratégie différente afin d'établir une cohabitation plus convenable entre ses citoyens et la compagnie ferroviaire qui traverse son territoire. En effet, depuis quelques jours, deux gigantesques panneaux s'adressant aux conducteurs de locomotive les interpellent afin de les sensibiliser sur le fait qu'ils traversent un secteur urbain. « Ces panneaux sont placés le long de la voie ferrée aux entrées est et ouest du périmètre urbain. Nous espérons en nous adressant directement aux conducteurs qu'ils ralentiront, la vitesse de leur locomotive en dessous de la vitesse permise par la réglementation fédérale afin de minimiser les désagréments causés par celles-ci » explique, Alexandre Bélisle, maire de Verchères.



Depuis des mois, la municipalité fait des démarches auprès du CN pour trouver des solutions aux problèmes de vibrations, de vitesse trop grande et de bruit. Même si la sécurité demeure la priorité numéro 1 pour le Conseil municipal, la quiétude et la qualité de vie de ses citoyens sont très importantes. À la session publique du 5 octobre 2015, le Conseil a adopté une résolution demandant au CN de réduire la vitesse des trains pour le passage dans le secteur urbain de Verchères, de poursuivre la soudure des rails sur le tronçon de Verchères et de rétablir le programme d'aide financière afin de permettre l'installation d'une barrière et de clôtures afin d'éliminer le sifflement des trains.

« Les investissements au port de Montréal à Contrecoeur et les activités industrielles dans la région de Sorel-Tracy transformeront de façon importante la dynamique du transport ferroviaire d'ici quelques années. Nous devons aujourd'hui prendre les mesures qui s'imposent afin d'assurer, aux générations futures, un milieu de vie agréable et sécuritaire. Les municipalités sont aujourd'hui plus conscientes que jamais des dangers que peuvent représenter les trains et c'est pour cette raison que Verchères participe activement au comité régional traitant du transport des matières dangereuses. » M. Bélisle précise que les communications avec le CN sont nettement plus fréquentes depuis l'incident du Lac-Mégantic. Il y voit une volonté de tous les acteurs de trouver des solutions durables pour assurer la sécurité et la tranquillité des citoyens.

-30-

Source : Municipalité de Verchères
450-583-3307